



AJHIRALP

ASSOCIATION D'INSERTION SOCIALE
ET SOCIO-JUDICIAIRE

Rapport d'Activités

Respect

Engagement

Solidarité

Loyauté

Laïcité

VIVRE NOS VALEURS

Responsabilité

République

Professionalisme

Justice

Rigueur

Année 2021



INSERTION
HÉBERGEMENT
JUSTICE
TRAVAIL

www.ajhiralp.org

EDITO... un petit mot de notre Vice-Président

2021, deuxième année virale...

Masques, mesures hygiéniques de protections, distanciations et pour couronner le tout : un pass sanitaire.

Des mesures d'exception, dans un contexte sanitaire inédit, pour des accueils, des accompagnements aux exigences renforcées, du fait même de ce contexte.

Des personnes aux statuts administratifs qualifiés de complexes par les administrations.

Complexité administrative, pour des familles vivant une vie suspendue dans l'attente.

Attente, dans un espoir enfermé dans un cadre sans issue visible.

Visibilité non moins trouble, brouillée par ce contexte imposant ses violences, pour les personnes au statut qualifié de droit commun, dans les établissements d'hébergement.

Visibilité du seul futur immédiat, pour des personnels sous pression du contexte et des exigences renforcées de leurs publics.

Des personnels poussés aux limites de leur professionnalisme, parfois exténués.

Des départs nombreux et une grave difficulté à recruter de nouveaux salariés qualifiés.

Une crise sanitaire se mutant silencieusement en crise sociale et sociétale.

Une année de souffle court, pour notre entité AJHIRALP.

Une année virale, extraordinaire...

**Jean-Marc BUTTIN,
Vice-Président**



SOMMAIRE

SIEGE	p5
PÔLE HEBERGEMENT INSERTION	p10
PÔLE HEBERGEMENT URGENCE	p17
PÔLE SOCIO JUDICIAIRE	p30
CONCLUSION	p41
PARTENARIATS	p42
 IL ETAIT UNE FOIS UN VELO QUI...	p44

LE SIEGE

70 rue Sidi Brahim 38100 Grenoble

A compter de 2022

70-72 cours de la Libération et du Général de Gaulle 38100 Grenoble

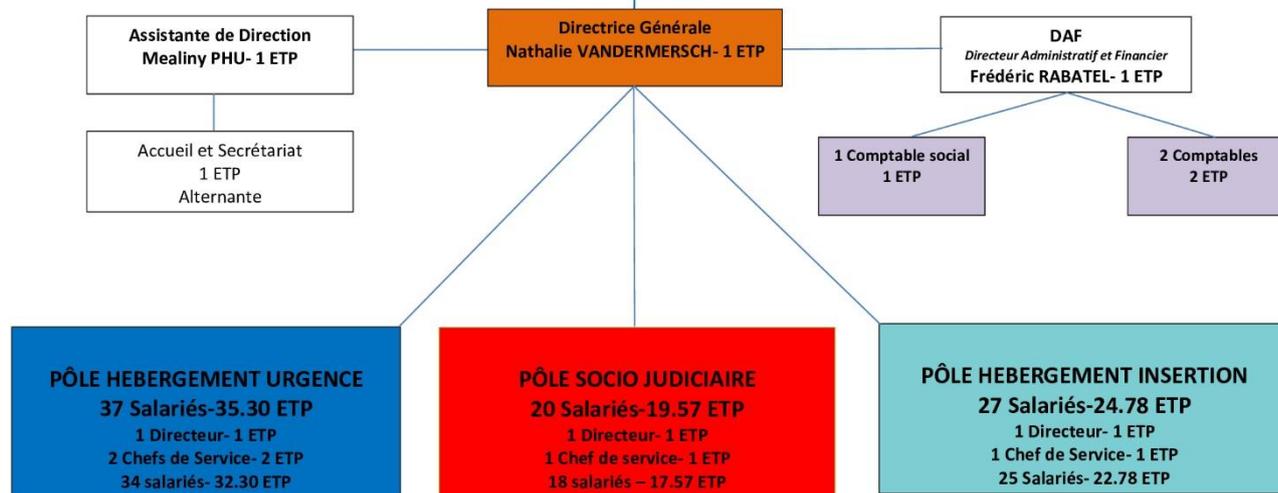
Téléphone : 04 76 23 90 64 – Courriel : direction@ajhiralp.org

ORGANIGRAMME



Président – Jean-Yves BALESTAS
Vice-Président : Jean-Marc BUTTIN
Conseil d'Administration (10 Membres)

SIEGE ADMINISTRATIF
70 rue Sidi Brahim 38100 Grenoble
A compter de 2022
70-72 cours de la Libération et du Général de Gaulle 38100 Grenoble



Présentation du SIEGE

AJHIRALP est une association loi 1901 qui gère des établissements sociaux et médico-sociaux ainsi que des activités socio-judiciaires en respectant les valeurs portées par son Conseil d'Administration.

Le Siège à travers la direction générale, son personnel et sa logistique, est le lieu d'interface du politique et du technique, lieu où s'élabore la cohérence des projets, où se garantit le respect du sens donné aux actions

2021 ...une année en pointillé.

Les premiers mois de 2021 n'auront pas été de toute quiétude, il a fallu progressivement apprendre à vivre avec la crise COVID et se préparer aux grandes réorganisations face auxquelles notre secteur sera confronté au regard du « quoi qu'il en coûte ».

L'horizon assombri a vu cependant poindre quelques éclaircies pour notre institution et nous avons vu naître deux nouveaux services : le SAMU SOCIAL 38 et le centre d'hébergement d'urgence de l'ABBAYE.

En restant tous mobilisés, nous avons su saisir toutes les opportunités pour sortir de cette crise sanitaire et insuffler une dynamique de projets au bénéfice des personnes que nous accompagnons.

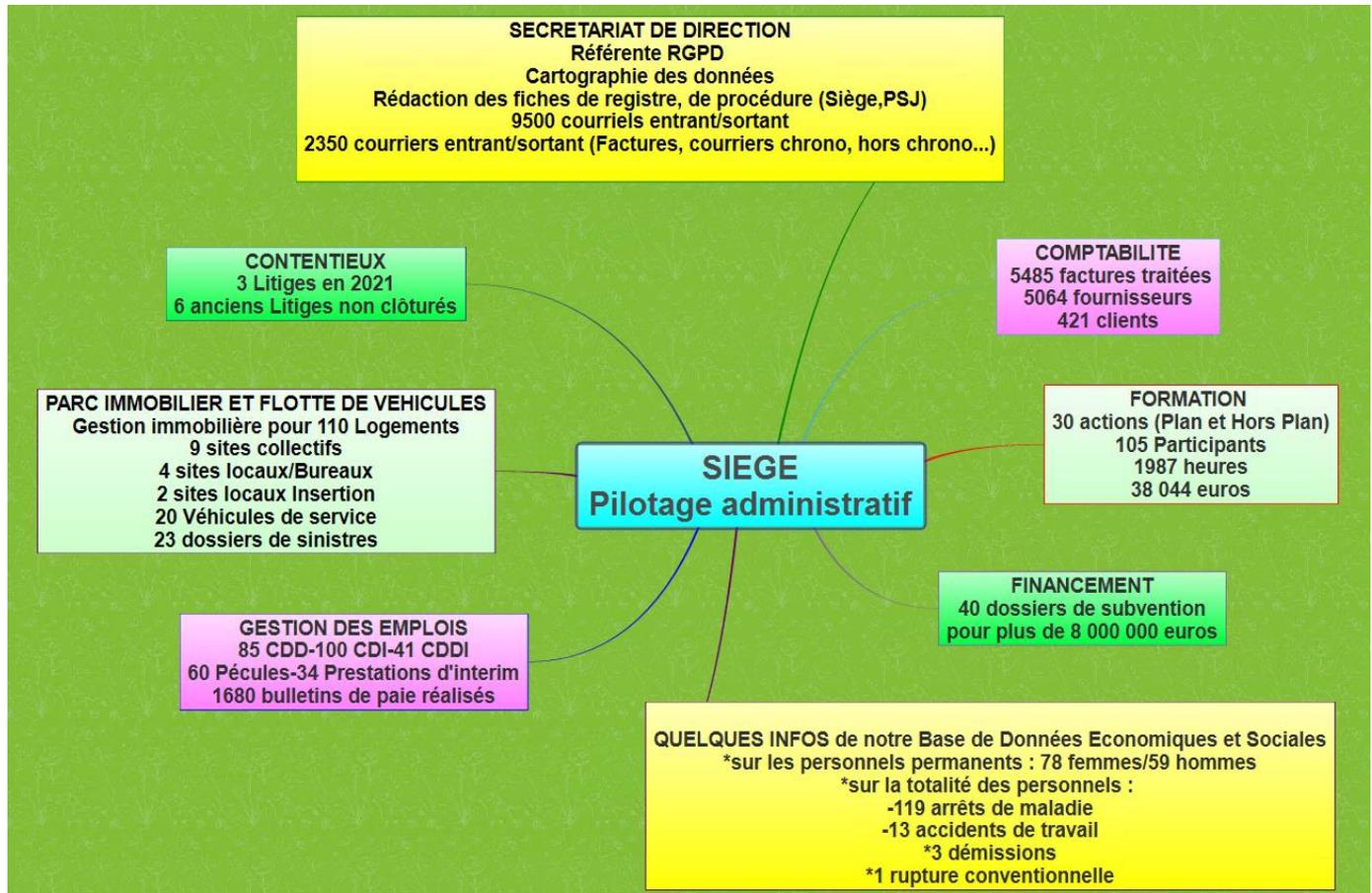
Notre attention s'est également portée sur l'existant et nous avons ouvert des négociations pour de grands projets : la réhabilitation de notre CHRS le Cotentin, un projet de travaux pour le CHU le Saint Hubert, de nouveaux locaux pour le Pôle Socio Judiciaire....

Nous revendiquons ainsi les valeurs qui caractérisent notre association pour répondre et co-construire avec les services publics, les territoires et les publics les dispositifs les plus adaptés à leurs besoins. Gageons que ceux-ci perdurent et puissent trouver sens dans ce nouveau paysage socio-économique redessiné par la perte du sens pour beaucoup d'entre nous, redessiné par un avenir économique incertain qui pèsera à n'en pas douter sur les plus exclus.

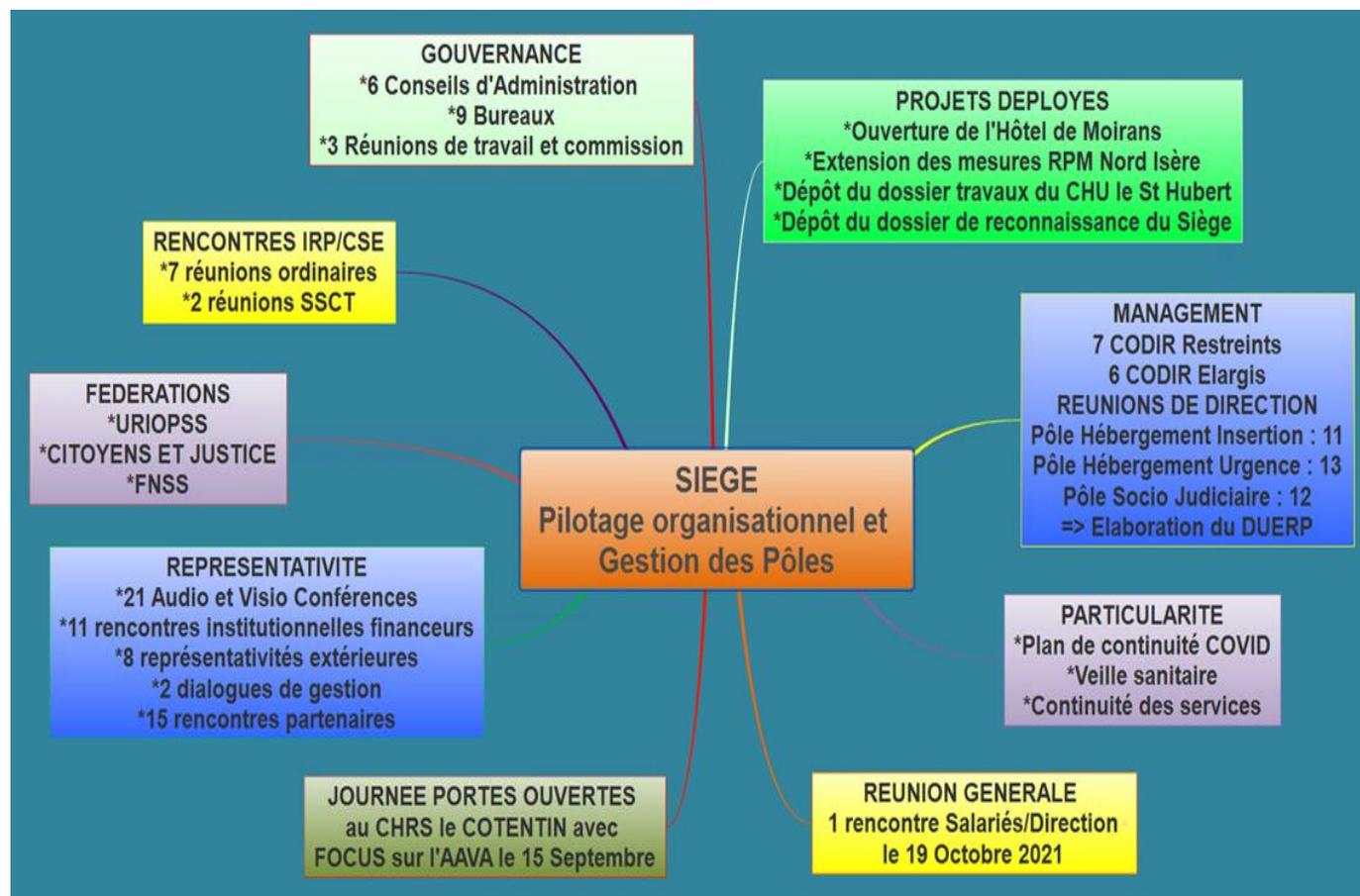
Au travers des pages qui suivent, vous constaterez l'engagement et les compétences des différents acteurs de notre association au profit des personnes que nous accompagnons.

**Nathalie VANDERMERSCH,
Directrice Générale**

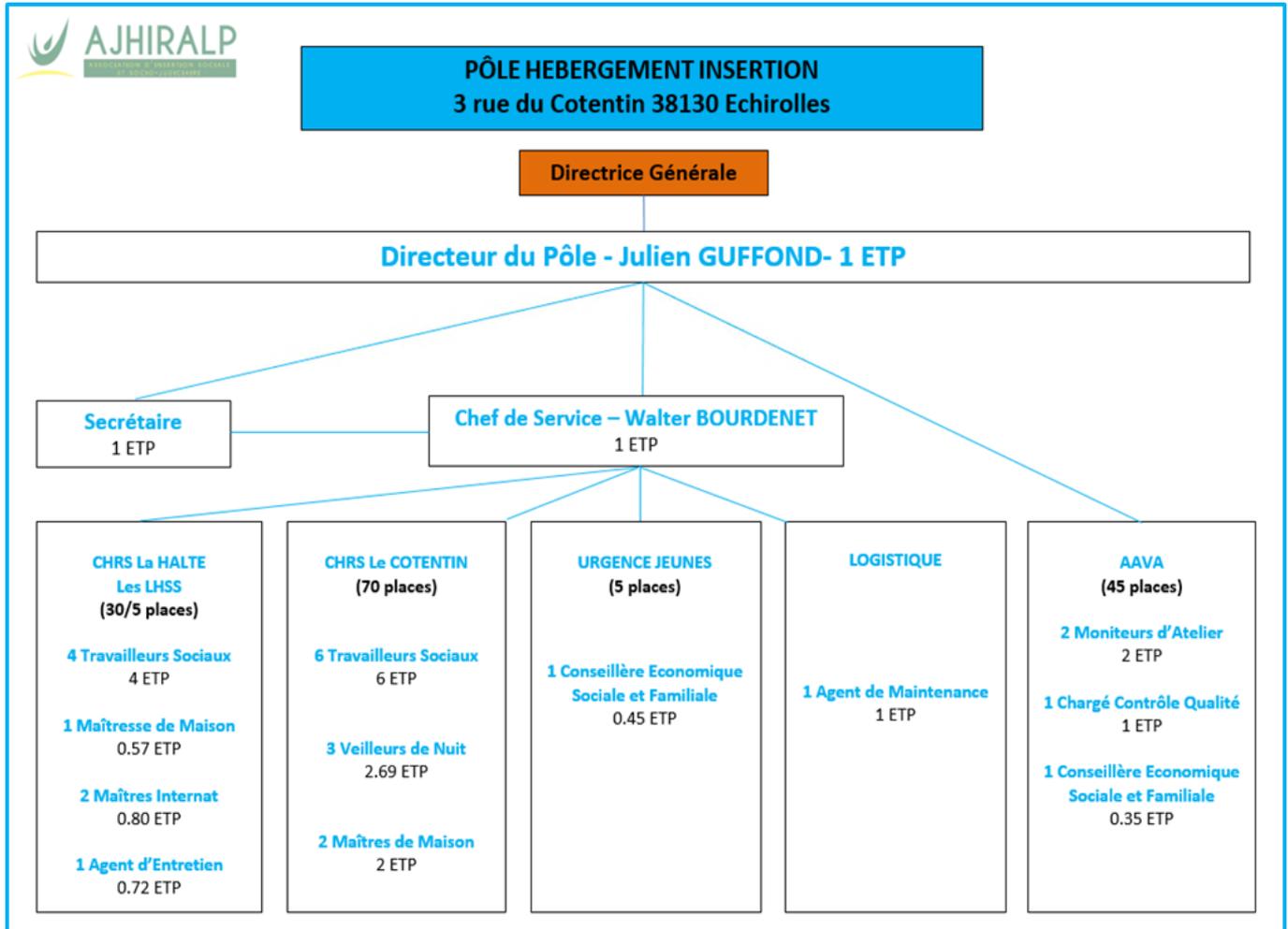
ACTIVITES du SIEGE : Pilotage Administratif



ACTIVITES du SIEGE : Pilotage Organisationnel et Gestion des Pôles



ORGANIGRAMME



LE PÔLE

HEBERGEMENT INSERTION

3 rue du Cotentin
38130 Echirolles

Le Pôle Hébergement Insertion (PHI) d'Ajhiralp regroupe 6 services :

- ↪ Le CHRS le Cotentin, d'une capacité de 70 places accueillant des hommes seuls âgés de 18 à 70 ans.
- ↪ Le CHRS Urgence Jeunes de 5 places, accueillant des jeunes de moins de 30 ans, situé au Cotentin.
 - ↪ Le CHRS la Halte, pourvu de 30 places accueillant des femmes seules et des familles.
 - ↪ Le dispositif Lits Halte Soins Santé de 5 places situé dans les locaux de la Halte.
 - ↪ L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) pouvant accueillir 45 personnes.

CHRS le COTENTIN :

Capacité d'accueil	70 places
Adresse	3 rue du Cotentin, 38130 Echirolles
Public accueilli	Hommes seuls de + de 18 ans
Modalité d'accès au service	Orientation SIAO
Durée de séjour	6 mois renouvelables
Objectif principal	Accompagnement social global visant l'insertion



Nos chiffres clés 2021 :

**Nb de personnes
accueillies : 71**

**Nb de nuitées
réalisées : 18 450**

**Nouvelles entrées
2021 : 31**

**Nb de sorties
réalisées : 31**

Nos actions 2021 :

- Les outils de la loi 2002-2 ont été retravaillés en partenariat avec l'URIOPSS. Notre livret d'accueil a été mis à jour pour y intégrer les nouvelles modalités d'accueil et d'organisation, le DUERP a été actualisé.
- Mise en œuvre de la RGPD.
- Plan des travaux d'embellissement et de rafraîchissement des chambres engagé et poursuivi.

Les évènements marquants de 2021 :

- Arrivée d'un nouveau chef de service, suite au départ de Paul Dumons et poursuite du travail engagé sur la réorganisation.
- La suite de la crise sanitaire et ses impacts sur notre quotidien.
- Le 15 Septembre 2021, nous avons organisé une journée Portes Ouvertes au Cotentin, avec Focus sur l'Atelier AVA.
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour gros travaux sur l'hébergement. Mise en réflexion d'un projet de réorganisation du Pôle Insertion avec intégration de LHSS sur le Cotentin.



Nos projets 2022 :

- Le Cotentin va ouvrir ses portes aux hommes isolés accompagnés d'animaux car sur le territoire trop peu de structures d'hébergement proposent ce type d'accueil. Il s'agit ici d'une volonté associative forte que d'être attentif aux besoins des usagers et de toujours tenter d'y répondre.
- Nous continuerons de travailler au rafraîchissement et à l'embellissement de nos locaux.
- Nous allons réaliser notre évaluation interne et poursuivre la préparation du passage en CPOM

CHRS URGENCE JEUNES



Le CHRS Urgence jeunes, rattaché au CHRS le COTENTIN, a été habilité en 2017 pour une capacité de 5 places en diffus. Ces places sont installées depuis fin 2020 dans le jardin du Cotentin.

Ce lieu d'accueil en colocation s'appelle « la Villa ».

Dotée d'un espace commun permettant la prise de petits déjeuners ainsi que des animations hebdomadaires (repas collectifs, jeux de société, discussions...), elle possède 5 chambres individuelles équipées et meublées.

Nos chiffres clés 2021

Nombre de nuitées réalisées :

1880

**Nombre de personnes
accueillies : 8**

Nombre de sorties réalisées :

3

L'année 2021 a vu se stabiliser la réorganisation des places Urgence Jeunes du diffus vers le semi-collectif. Avec une année de recul, nous pouvons dire aujourd'hui que ce nouveau format en colocation fonctionne très bien et convient parfaitement au public jeune accueilli.

Une travailleuse sociale est en proximité de cette unité, ce qui facilite l'accompagnement, l'investissement et l'engagement nécessaire à l'accompagnement de ce public. Par ailleurs, la colocation permet d'exercer efficacement la fonction normative de notre mission éducative.

La pratique des règles de vie de la Villa et les temps de régulation entre jeunes permettent d'acquérir rapidement des codes sociaux et des compétences de vivre-ensemble.



Nos projets 2022

Notre projet de réorganisation du PHI prévoit que 5 places du CHRS le Cotentin soient transférées sur le dispositif Urgence Jeunes, nous passerions alors de 5 à 10 places.

Nous souhaitons proposer ces 5 nouvelles places sur le même format, à savoir une colocation pour 5 jeunes, dans le diffus. Notre recherche portera donc sur une villa de 5 chambres en proximité du CHRS le Cotentin.

L'ATELIER D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE (AAVA)

Capacité d'accueil	40 opérateurs
Adresse	3 rue du Cotentin, 38130 Echirolles
Public accueilli	Hommes et femmes issus des CHRS
Modalité d'accès au service	Référents sociaux
Durée moyenne du contrat	10.4 mois
Objectif principal	Acculturation au monde du travail



Nos opérateurs effectuent des travaux de sous-traitance industrielle, en assemblant des pièces pour automobiles, en faisant des travaux de couture, de la mise en sachet de petites pièces... Les horaires adaptés de l'AAVA permettent à chacun d'effectuer le travail à son rythme tout en respectant les normes de qualité ISO et les délais impartis.

Nos actions 2021

Nombre d'opérateurs :
61

Nombre de
commandes réalisées :
930

Chiffre d'affaires :
211 000 euros

L'évènement marquant de 2021 : notre journée Portes Ouvertes

Malgré une météo peu clémente, nous avons reçu la visite de nombreux partenaires, clients, financeurs. Les familles des opérateurs ont également pu visiter les postes de travail et les locaux. Un temps de convivialité autour d'un grand barbecue et de jeux pour les enfants a pu être partagé, le midi au cœur du jardin du Cotentin.

Notre projet 2022

Persévérer dans les efforts engagés afin de parvenir à réduire le déficit structurel, voire dégager un excédent, en développant notre chiffre d'affaires via notre stratégie commerciale.



LE CHR LA HALTE



Capacité d'accueil	30 places
Adresse	1 bis Bd Edouard Rey 38000 Grenoble
Public accueilli	Familles ou isolé(ées) avec enfants
Modalité d'accès au service	Orientation SIAO
Durée de séjour	6 mois renouvelables
Objectif principal	Accompagnement social global visant l'insertion

Nos chiffres clés 2021

Sur la Halte, 26 personnes (11 adultes et 15 enfants) ont été hébergées en 2021. Six ménages sont restés présents toute l'année. Nous avons accueilli en cours d'année 3 nouveaux ménages sur 7 orientations ; les refus sont liés à l'hébergement en structure collective et une volonté de plus d'autonomie.

Concernant les sorties, les principaux freins au relogement portent sur la situation administrative complexe et la faiblesse des ressources. Cependant, un travail éducatif conséquent est mené en amont du relogement (gestion des budgets, parentalité, hygiène, ...).

Nous constatons comme les années précédentes que les enfants sont majoritaires.

Plusieurs espaces ont été aménagés à leur intention, telles que la salle de jeux, la salle de lecture...



Salle de jeux
et
de Lecture



Salle
de
Télévision



Les évènements marquants de 2021

Le taux d'occupation s'est grandement amélioré en 2021 ++

Nos projets 2022

Avec le projet de déménagement des LHSS, la réorganisation, qui prévoit d'installer les places de la Halte en diffus, nous paraît mieux correspondre aux besoins et aux attentes des familles accueillies.

Nous travaillerons donc à un nouveau projet d'externalisation de ce service.

LES LITS HALTE SOINS SANTE

Les Lits Halte Soins Santé ont été créés en 2017 pour répondre aux besoins d'hébergement des personnes malades mais ne relevant pas de l'hospitalisation, ils sont adossés au CHRS la HALTE, les espaces communs sont mutualisés, permettant ainsi aux résidents d'être en contact avec les familles et les enfants accueillis.



Nos actions 2021

En 2021, la situation est similaire à 2020 : 6 personnes ont été accueillies dont 4 hommes et 2 femmes, une seule personne a pu sortir du dispositif.

Les évènements marquants de 2021

Une nouvelle réglementation applicable dès 2023, nous impose de réfléchir à un éventuel déménagement de la structure vers le CHRS le Cotentin.

En effet, chaque chambre LHSS devra compter un lavabo et un cabinet de toilette, une douche pour 5 personnes accueillies. La structure actuelle ne permet pas cet aménagement nous avons donc réfléchi à un nouveau projet.

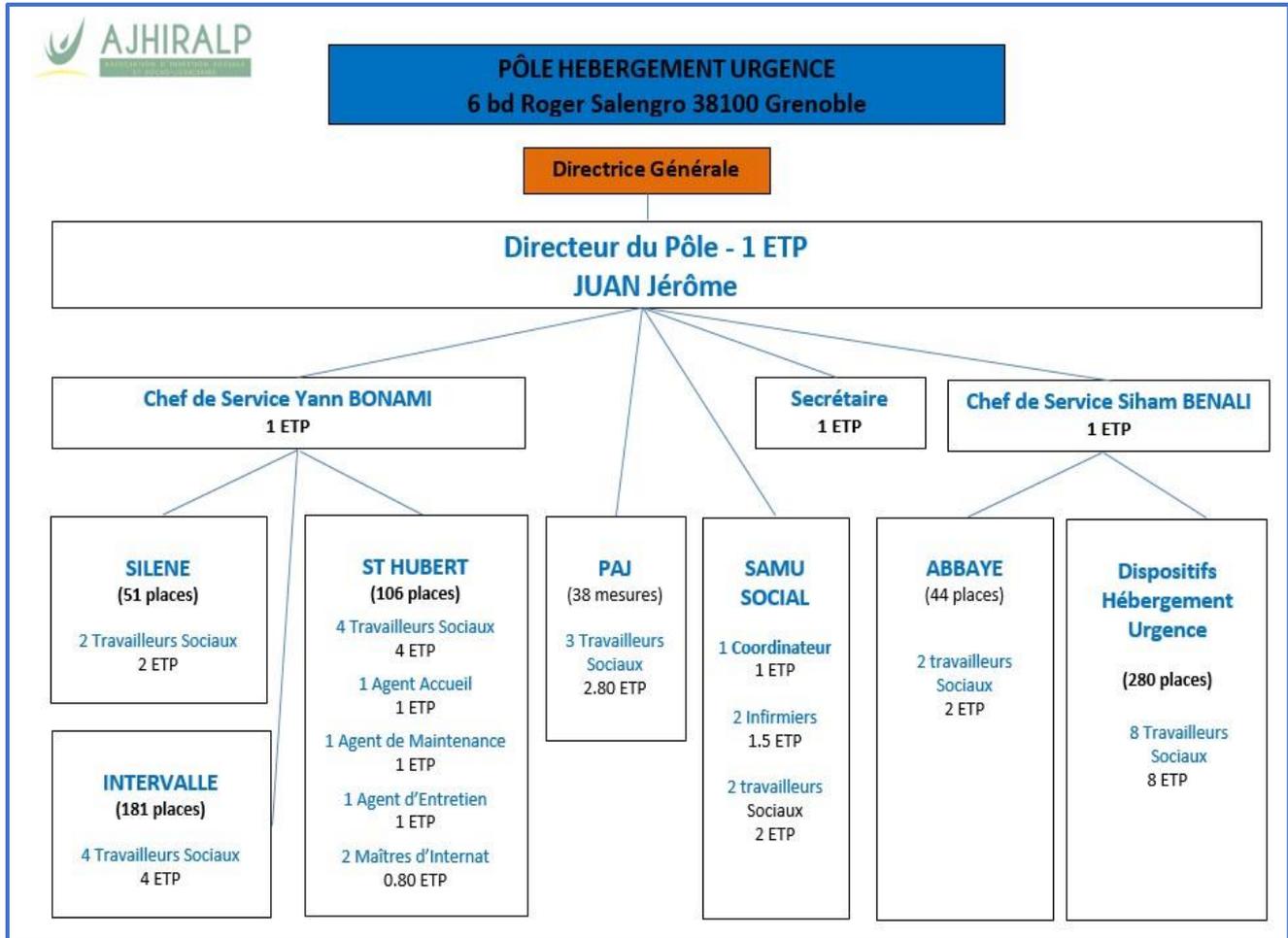
Nos projets 2022

Travailler au transfert du service LHSS vers le CHRS le Cotentin, une fois la réhabilitation de ce dernier finalisée. Parallèlement, une demande de création de 5 places supplémentaires a été déposée auprès de l'ARS, nous espérons ainsi porter notre capacité d'accueil à 10 lits.

LE PÔLE
HEBERGEMENT URGENCE

6 boulevard Roger Salengro
38100 Grenoble

ORGANIGRAMME



Présentation générale du pôle

Le Pôle Hébergement Urgence (PHU) de l'association AJHIRALP, en 2021, regroupe plusieurs types de dispositifs :

- ❖ 4 CHU (Centre d'Hébergement Urgence) : SILENE, INTERVALLE, ABBAYE et SAINT HUBERT. Ceux sont des dispositifs d'hébergement pérennes. Les places sont ouvertes à l'année sur orientation de la Veille Sociale Départementale de l'Isère.

Ils ont pour vocation d'accueillir de façon inconditionnelle et dans le cadre du principe de continuité des ménages ou isolés en rupture résidentielle dans le cadre d'un hébergement immédiat associant un accompagnement orienté vers l'élaboration d'une orientation vers une solution de logement / hébergement adapté à la situation du ménage.

- ❖ Des DUH (Dispositifs d'Urgence Hivernale) → HOTEL de VOREPPE, HOTEL DE Moirans, site de MARIE REYNOARD (fermé). Ceux sont des dispositifs saisonniers. Ils sont ouverts en période hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars, ces périodes peuvent être élargies à la demande des services de l'Etat. Le nombre de places est déterminé chaque année par la DDTES, elles peuvent évoluer dans la période en fonction des conditions climatiques.

- ❖ Le PHU porte aussi un service d'accueil et d'accompagnement pour les jeunes de 18 à 25 ans : le PAJ (Point Accueil Jeunes).

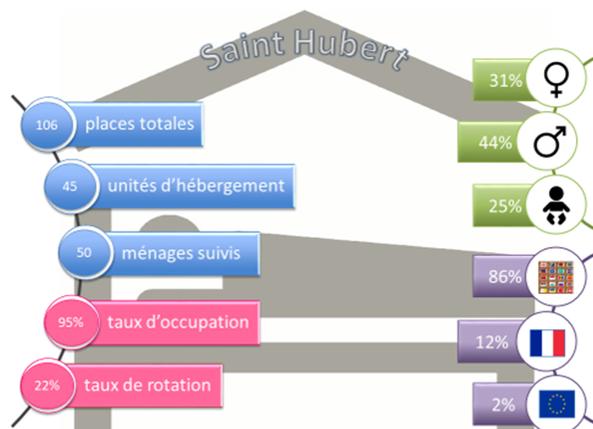
Le service a en charge l'accueil et l'accompagnement des jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation d'exclusion ou proches de l'exclusion, qui ne peuvent être pris en charge à courte échéance dans le cadre de dispositifs de droit commun.

Il propose deux modalités d'intervention : des permanences d'accueil sans rendez-vous, et des mesures d'accompagnement renforcé.

- ❖ En 2021 le PHU déploie une maraude professionnelle : le SAMU SOCIAL 38 est créé.

Ce service propose 6 maraudes par semaine en direction des publics en situation de grande exclusion, isolés et couples sans enfants en situation d'errance, accompagnés ou non d'animaux. Cet aller-vers est mis en œuvre avec l'appui d'un binôme sanitaire et social. Il a vocation, en lien avec les services du 115 et les partenaires du territoire (maraudes, dispositifs d'accueil de jour), de donner à voir les besoins des publics rencontrés en situation de rue ; et de participer de l'élaboration de réponses aux besoins identifiés auprès des services de l'Etat.

LE SAINT HUBERT



Nos actions 2021 : 50 ménages ont été accueillis, suivis et accompagnés au sein du CHU, avec 9 entrées en cours d'année et 10 sorties vers des logements autonomes.

Tout comme en 2020, la pandémie de COVID a impacté les chiffres concernant les actions déployées en 2021. Ceux sont les confinements dans les Unités d'hébergements suite à des contaminations, qui ont eu le plus gros impact. Nous avons décidé de limiter les visites à domicile au maximum, et la circulation des personnes sur le foyer afin d'éviter un cluster St Hubert.

Malgré tout, les travailleurs sociaux se sont mobilisés afin de rester en lien avec l'ensemble du public accueilli pour préserver les démarches entreprises dans le cadre de l'accompagnement social et ont sensibilisé les personnes hébergées au respect des gestes barrières, des mesures d'hygiène et du port du masque. Grâce à une campagne de sensibilisation conséquente, la majorité des résidents est vaccinée.

Nos projets 2022

- Nous travaillons avec la SDH, sur un projet de réhabilitation partielle avec création d'un ascenseur et d'une laverie.
- Répondre à l'appel à projet de l'ARS concernant la création de 8 places LHSS.

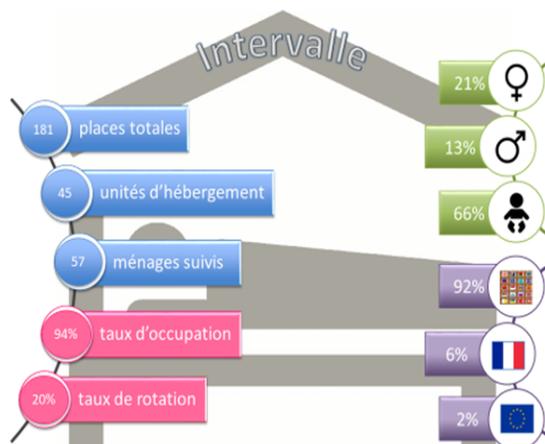




Meylan

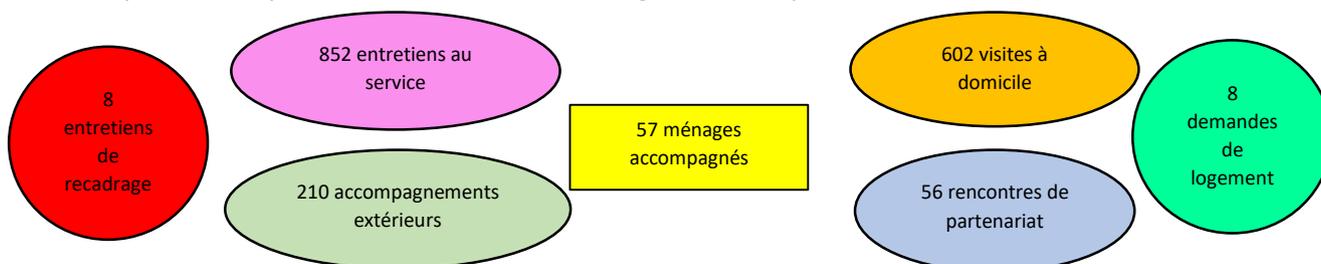
INTERVALLE

Le dispositif Intervalle a pour objet d'accueillir, héberger et accompagner toute personne, isolée ou en famille, en situation de grande précarité dans des logements en diffus sur Grenoble et agglomération proche.



Nos actions 2021

Le public présente le même profil que l'année dernière. Il s'agit d'une majorité de familles dont 81% avec des droits minorés ne permettant pas une orientation vers des logements adaptés.



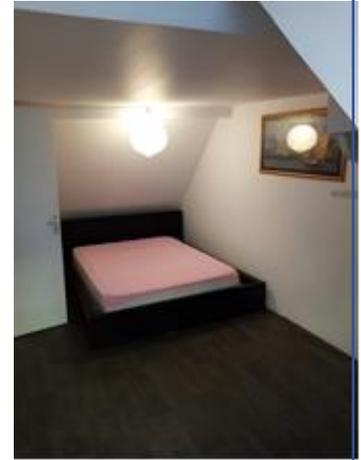
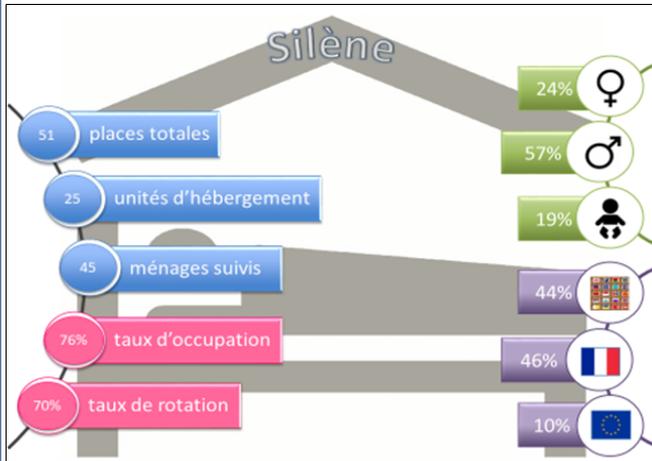
Les évènements marquants de 2021

- Faisant suite à l'arrivée d'une nouvelle direction le 1^{er} Janvier, l'année a été marquée par une réorganisation des services et des changements de personnel.
- Fin 2020, la DDETS nous demandé d'ouvrir 25 places d'urgence pérenne pour renforcer nos propositions. C'est dans ce contexte, qu'issu du partenariat avec la mairie de Meylan qui nous a mis à disposition à titre gratuit une maison, nous avons en janvier ouvert 12 places dédiées à l'accueil et l'hébergement de femmes isolées avec enfants.
- L'annonce de la nouvelle trajectoire hébergement 2022-2024 par notre Tutelle.

Nos projets 2022

- Poursuivre la réorganisation de nos services ainsi que le rafraichissement de nos procédures et de nos outils de travail.
- Continuer à renforcer nos visites à domicile.

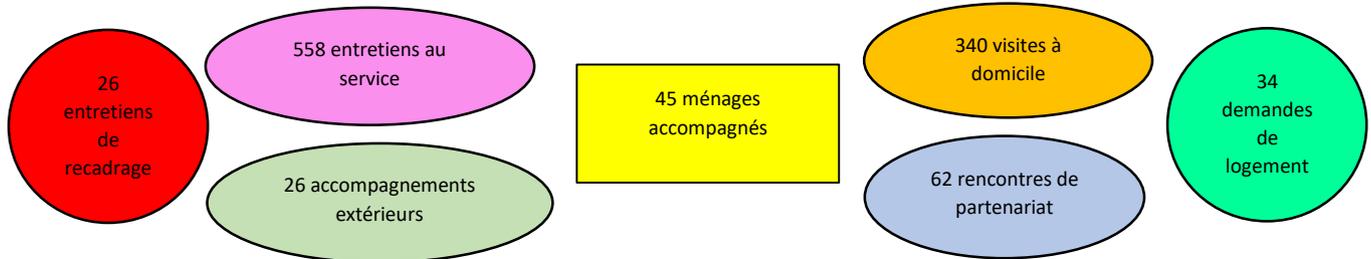
SILENE



Nos actions 2021

Entre 2020 et 2019, la tendance était un accueil plus important de ménages isolés. Cette tendance se confirme et s'accroît en 2021, avec cependant, un profil plus important d'hommes isolés. Le nombre d'enfants reste stable.

Cet accueil plus important d'adultes isolés avec des problématiques de rupture de liens sociaux et familiaux, de grande errance, de précarisation de l'emploi, a augmenté la part des 26-59 ans. Nous notons quelques orientations issues de personnes suivies par le Pôle Socio-Judiciaire de l'association ainsi que quelques sorties de dispositifs hivernaux à la marge.



L'évènement marquant de 2021 : Départ cette année d'un ménage présent depuis **71 mois**.

Nos projets 2022

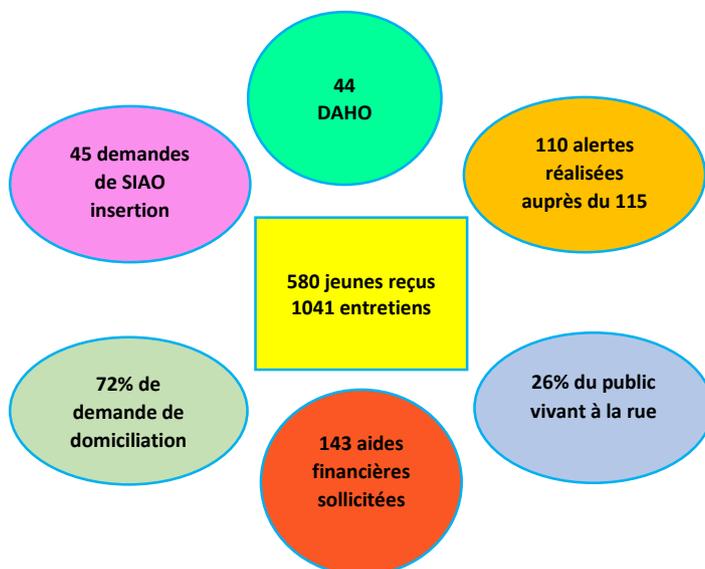
En 2022, la mise en œuvre plus efficace au point de vue technique du Service Maintenance et Logistique à l'échelle de l'association et le recalibrage de nos pratiques d'intervention socio-éducatives dans les logements vont trouver leur vitesse de croisière, et permettre un taux de vacance moins important.

LE POINT ACCUEIL JEUNES (PAJ)

Nos actions 2021

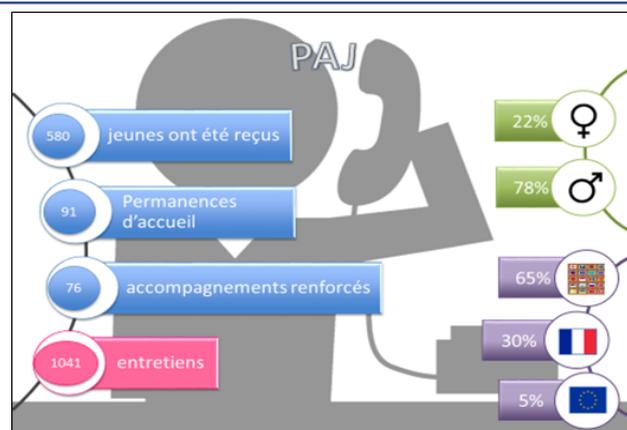
Nous constatons une augmentation significative du nombre de jeunes hommes (78%) contre 22% de femmes, avec des parcours d'errance plus longs, ce qui implique des besoins d'accompagnement renforcé plus conséquents. Par ailleurs nous constatons également que la part de jeunes étrangers (65%) augmente considérablement sur ces trois dernières années.

Les évènements marquants de 2021



Nos Projets 2022

- En 2022, nous continuerons de revisiter les missions du service au regard de nos conventions. Au-delà des permanences d'accueil et des accompagnements renforcés, nous avons le souhait de compléter l'offre du PAJ avec des animations collectives.
- Dans le cadre des permanences les jeunes viennent à notre rencontre avec une demande, l'objet des animations collectives serait de prendre l'initiative inverse et d'aller à la rencontre des jeunes ou des groupes. L'objectif principal est de favoriser le lien social et de donner plus de pouvoir d'agir aux jeunes, en leur laissant la possibilité d'être acteurs de ces temps collectifs.



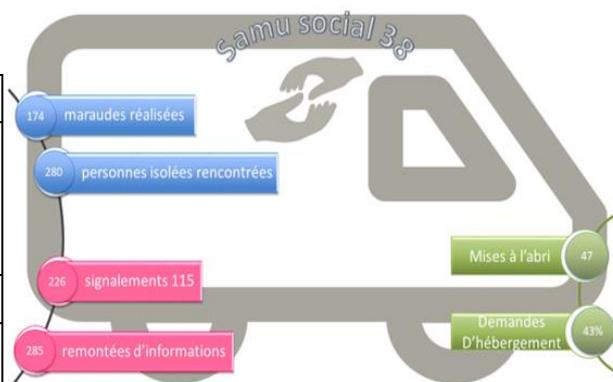
L'un des principes d'accueil du PAJ est l'accueil immédiat car la population que nous accueillons est « volatile ». Une réappropriation des conventions qui encadrent notre service depuis 2016, a été initiée en 2020.

Ceci s'est matérialisé fortement en 2021 avec l'ouverture de permanences d'accueil sans rendez-vous dans une modalité collective afin de permettre ce principe d'accueil immédiat.

Cette ouverture, nous a permis de proposer des accompagnements renforcés plus complets et développer le travail d'information / orientation auprès du public en droits minorés.

NAISSANCE DU SAMU SOCIAL 38

- **Date de mise en œuvre du service** : Mars 2021
- **Fonctionnement** : 5 maraudes en soirée par semaine du lundi au vendredi, une maraude exploratoire le samedi en journée. Depuis septembre 2021, maraude en soirée du lundi au samedi de 18h00 à 23h00 et maraudes exploratoires en début de parcours.
- **Adresse** : PHU Ajhiralp 6 Bd Roger Salengro – 38100 Grenoble
- **Public cible** : Publics isolés, hommes et femmes, couples sans enfants, et situation d'errance et de grande précarité, avec ou sans animaux.
- **Modalités d'accès au service** : Signalements 115, signalements partenaires, rencontres sur parcours et en maraude exploratoire.
- **Agrément(s)** : Convention DDETS sous subvention.
- **Accompagnement proposé** : Accompagnements physiques en journée possible en fonction des besoins après rencontre dans le cadre des maraudes, orientation vers les dispositifs de droit commun et de santé, remontées d'information vers le 115.
- **Objectif principal** : Renouer des liens avec les publics ne faisant plus appel au 115, leur permettre de se réinscrire dans un parcours d'hébergement et d'accompagnement s'ils le souhaitent, participer de rendre visible les publics dits « invisibles » dans le cadre d'un maillage partenarial.



L'équipe est forte de quatre professionnels diplômés de l'intervention sociale et sanitaire. La coordination est assurée par une cheffe de service à temps partiel. Un des éléments forts du projet est l'intervention conjointe de binômes en maraudes intégrant un travailleur social et un intervenant sanitaire, infirmier diplômé d'Etat. Les regards croisés des intervenants sanitaires et sociaux permettent de mettre en lumière les situations de personnes isolées, particulièrement préoccupantes et qui se dégradent à la rue, pour lesquelles sont réalisées des remontées d'informations sous formes d'alertes auprès des services de la veille sociale (115).

349 personnes
rencontrées plusieurs fois

629 rencontres

280 personnes
rencontrées une fois

73% des publics rencontrés sont des hommes seuls et la grande majorité des publics vit et dort à la rue (plus de 67%). Le Samu Social a préconisé 175 mises à l'abri pour des isolés dont l'état de santé et/ou la situation étaient particulièrement préoccupants.

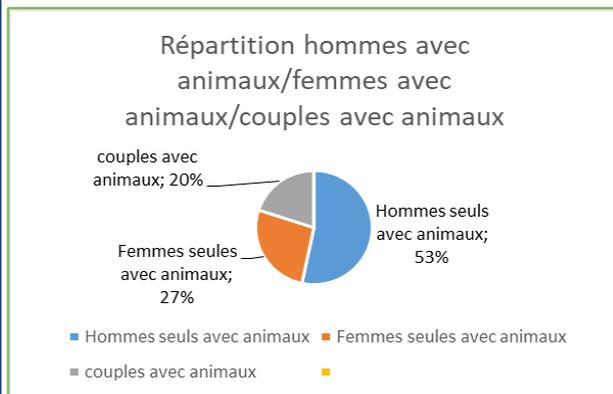
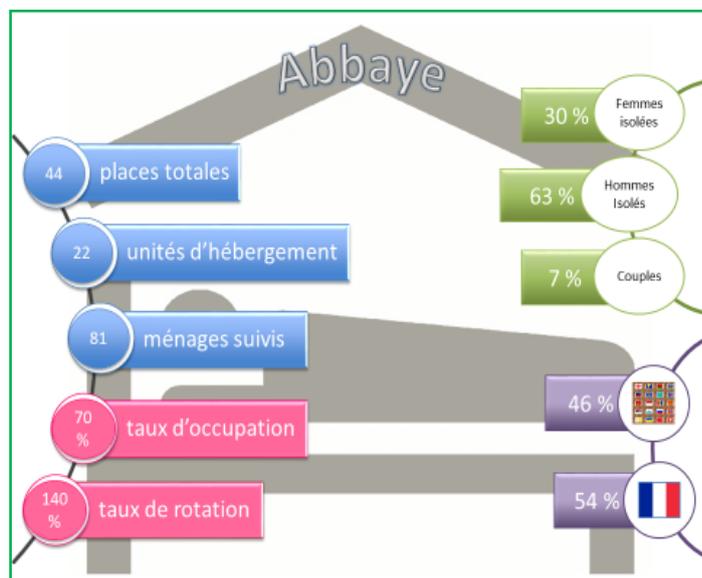
Malheureusement à ce jour, cette possibilité n'existe pas encore pour le public homme et couples sans enfants sur l'agglomération. Notre territoire gagnerait à proposer une réponse en termes de mise à l'abri et d'hébergement de répit pour les hommes isolés, couples sans enfants, accompagnés ou non d'animaux.

NAISSANCE DU CHU L'ABBAYE

L'ABBAYE a été créé suite à la fermeture du site de Marie Reynoard pour une capacité de 44 places dédiées à toutes personnes en situation de précarité avec un projet d'insertion.

Public : isolé(ées)s ou couples accompagnés d'animaux venant de l'errance active ou d'hébergement non-stable et présentant des difficultés d'ordre économique, social, santé.

Objectif principal : mise à l'abri et couverture des besoins primaires, évaluation sociale puis accompagnement en vue d'une réorientation vers un logement / hébergement adapté à la situation, sans limitation de durée selon le principe de continuité et sous condition du respect du règlement intérieur.



Avec 81 personnes entrées sur l'année 2021 et 43 personnes sorties pour 44 unités d'hébergement, le taux de rotation sur l'Abbaye est de 140 %.

L'accueil d'un public de droit commun favorise la rotation et les sorties positives (17 personnes ont accédé au logement) et dans le même temps la difficulté pour certains à adhérer aux règlements de fonctionnement et à la cohabitation, génère un taux d'exclusion tout aussi conséquent.

Ce dispositif est venu apporter sur le territoire une réponse pérenne qui n'était pas disponible à ce jour sur l'agglomération.

En effet, les publics en situation de grande exclusion trouvaient peu de réponse dans les dispositifs HU antérieurs pour de nombreuses raisons connues du SIAO (offres d'hébergement assez orientée sur les familles, non recours de ces publics significatif, difficulté pour ces publics d'adhérer aux règlements de fonctionnement et nécessité d'avoir un accompagnement à bas seuil...).

Nous espérons que l'année 2022 permettra de consolider cet outil et les réponses apportées auprès des publics en situation de grande exclusion dans le cadre d'un maillage partenarial.

En fonction des arbitrages de l'Etat, nos modalités d'accompagnement et les modalités d'orientations seront susceptibles d'être revisités.

BILAN DES DISPOSITIFS TEMPORAIRES :
Pont de Claix / Hôtel des Alpes / Hôtel de Voreppe
Marie Reynoard / Hôtel de Moirans

Conformément aux instructions ministérielles de la Direction Générale de la santé, relatives au guide national de prévention et de la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froids 2020-2021, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du département de l'Isère a missionné l'association AJHIRALP pour répondre à la mise en œuvre du dispositif d'urgence hivernale sur le département Isérois.

Ainsi les sites suivants ont été ouverts :

- **Edelweiss Pont de Claix** : 62 places pour familles avec enfants, du 17 Novembre au 31 Juillet 2021
- **Hôtel des Alpes** : suite de la fermeture du site Pont de Claix du 31 Juillet au 13 Octobre 2021
- **EPFL Marie Reynoard** : 60 places pour isolés ou couples sans enfants (hivernal 2020-2021)
- **Hôtel de Voreppe** : 140 places familles avec enfants et personnes vulnérables (ouvert depuis l'hivernal 2019 en continuité au regard de la crise sanitaire liée à la COVID).
- **Hôtel de Moirans** : suite de l'hôtel des Alpes, capacité de 99 places à compter du 13 Octobre 2021
- **Une capacité de 100 places en gymnases** était potentiellement déployable en cas de plan grand froid qui n'ont pas été mises en œuvre pour température clémente.

Les missions : mise à l'abri, accueil, hébergement, évaluation, diagnostic, préconisation d'orientation vers les services de droits commun.

Les Publics accueillis : personnes sans hébergement et répondant aux critères de vulnérabilité définis par le Préfet de Région. Ces personnes étaient sans domicile et/ou sans solution d'hébergement : Isolés et couples accompagnés ou non d'enfant(s) et familles avec enfants.

SITE EDELWEISS PONT DE CLAIX



1.Capacité d'accueil, localisation et horaires

Capacité d'accueil : 70 places dans 16 bungalows

Localisation : Centre de vacances Marcel Paul Pont de Vannes 38800-Pont de Claix.

Site composé de mobil-home de vacances mis à disposition par la CCAS EDF. Une grande salle et une cuisine communes sont ouvertes de 6h à 21h.

Horaires d'ouverture au public : 24H/24

Date de fermeture : 31 Juillet 2021

2.Particularité du public

Isolées et familles avec enfants.

3. L'activité 2020-2021

Personnes accueillies : 60 (soit 15 ménages)

Durée moyenne du séjour : 134 jours

Nous n'avons accueilli qu'un ménage de droit commun, une femme victime de violence pour une mise à l'abri de 3 jours.

Toutes les personnes restantes sont en situation irrégulière et lors de la fermeture, elles ont été orientées sur le dispositif hôtel des Alpes et par la suite sur l'Hôtel de Moirans.

SITE MARIE REYNOARD



1.Capacité d'accueil, localisation et horaires

Capacité d'accueil : 70 places

Localisation : 15 rue du Conte de l'Isle Grenoble

Typologie du site : 20 Algecos, un module cuisine et 4 modules douches, Blocs WC.

Horaires d'ouverture au public : 24H/24H

Date d'ouverture : 04 Décembre 2020

Date de fermeture : 29 Mars 2021

2.Particularité du public

Isolés (ées) et couples sans enfants avec ou sans animaux.

Difficultés de fonctionnement :

La capacité d'évacuation des eaux usées n'a pas permis l'installation d'une buanderie et de toilettes classiques supplémentaires. C'est la raison pour laquelle, il a été installé 5 toilettes chimiques.

3.L'activité 2010-2021

Personnes accueillies : 132 personnes. 92% des orientés sont les hommes seuls, 1 seul bungalow de 4 places est réservée aux femmes.

Durée moyenne du séjour : 59 jours

Nous n'avons accueilli que 12 personnes de droit commun qui ont toutes accédé à du logement de droit commun ou d'insertion. Les autres orientations concernaient des personnes en droit minoré.

SITE HÔTEL DE VOREPPE

1. Capacité d'accueil, localisation et horaires

- ❖ **Capacité d'accueil** : 140 places
- ❖ **Localisation** : Parc d'activité Ile Gabourg – 21 chemin de Halage 38340 Voreppe
- ❖ **Horaires d'ouverture au public** : 24H/24H
- ❖ **Typologie du site** : Un parc de 62 chambres louées par l'association.
- ❖ **Date d'ouverture** : l'Hôtel de Voreppe n'a pas fermé ses portes depuis son ouverture à l'hiver 2019.

Il a été mis à disposition des personnes hébergées : une salle collective d'une capacité de 60 personnes qui permet aux hébergés de se rassembler pour les repas et les temps d'animations collectifs.

Un espace cuisine avec micro-ondes, un local de rangement pour les poussettes bébés, une buanderie comprenant des machines à laver combinées sèche-linge, une chambre réservée pour les visites de la PMI.

=> A l'extérieur de l'hôtel, le parking est annexé de deux espaces verts, ainsi qu'un abri pour les poussettes.

2. Particularité du public

Familles avec enfants / Isolées avec enfants / Couples ou isolés en très grande vulnérabilité

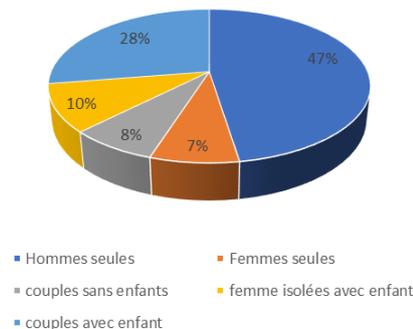
3. L'activité 2020 -2021

Nombre de personnes accueillies : 172 soit 52 ménages

Les ménages accueillis sur ce dispositif sont majoritairement des personnes en droit minoré ou déboutées du droit d'asile, dont la vulnérabilité nécessitait une mise à l'abri immédiate.

Adultes	103
Enfants	69

Répartition par composition familiale



Ces situations administratives complexes ont un impact notable sur la durée de séjour puisque peu de solutions de sortie, hors HU pérenne, sont envisageables pour ces ménages.

La durée de séjour établie à 91 jours est peu significative au sens où certains ménages sont présents depuis l'ouverture du site.

Le site de Voreppe est encore, à cette date, ouvert, et un projet de transformation en RHVS est envisagé pour 2022.

SITE HÔTEL DE MOIRANS

1. Capacité d'accueil, localisation et horaires

- **Capacité d'accueil** : 99 places
- **Localisation** : 230 rue de l'Eygala 38140 Moirans
- **Horaires d'ouverture au public** : 24H/24H
- **Typologie du site** : Un parc de 48 chambres louées par l'association.
- **Date d'ouverture** : 13 Octobre 2021

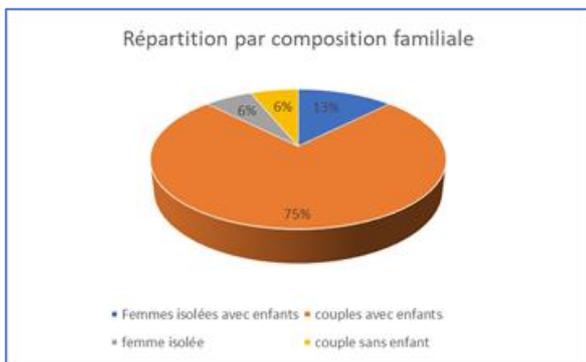
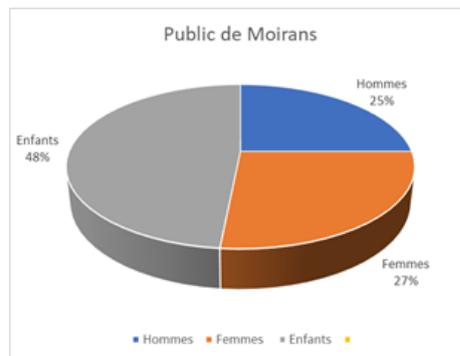
Il a été mis à disposition des personnes hébergées : une salle collective d'une capacité de 40 personnes qui permet aux hébergés de se rassembler pour les repas et les temps d'animations collectifs ainsi qu' :

- Un espace micro-ondes pour le réchauffement des barquettes de la BAI et un espace petits déjeuners.
- Un espace pour la conservation des aliments comprenant 2 réfrigérateurs.
- Un local de rangement a été mis à disposition pour le rangement des poussettes bébés.
- Une buanderie comprenant 2 machines à laver combinées sèche-linge.

2. Particularité du public

Ce site assure l'accueil de personnes sans hébergement et répondant aux critères de vulnérabilité définis par le Préfet de Région. Ces personnes étaient sans domicile et/ou sans solution d'hébergement, familles avec enfants, personnes isolées avec ou sans enfants, toutes personnes en situation de précarité orientées par la veille sociale.

L'objectif principal est la mise à l'abri et la couverture des besoins primaires, l'évaluation sociale puis l'accompagnement en vue d'une réorientation vers un logement / hébergement adapté à la situation du ménage.



3. L'activité 2020 -2021

Nombre de personnes accueillies en 2021 : 61 soient 16 ménages

Il est également envisagé le projet de transformation de ce site en RHVS en 2022

ORGANIGRAMME



PÔLE SOCIO JUDICIAIRE 72 cours de la Libération 38100 Grenoble

Directrice Générale

Directeur du Pôle - Jean-Michel GALLICE - 1 ETP

1 Chef de Service – 1 ETP
Technique et Logistique
Stéphane DECOURSSIERE

2 Secrétaires
1,80 ETP

Services Techniques

- 1 Référent Logement
1 ETP
- 2 Agents de Maintenance
2 ETP

ACI
(10 ETP CDDI)

- 3 Encadrants Techniques
3 ETP

PE
(30 mesures)

- 2 Travailleurs Sociaux
2 ETP

MUTUALISATION

- 1 Chargée Insertion
1 ETP (PE/ACI)
- 1 Psychologue
0.77 ETP (PE-CJ-SME)

CJ/SME
(Selon orientations)

- 1 Travailleur Social
0.82 ETP
- 1 Juriste
0.20 ETP

RPM
(178 mesures)

- 2 Travailleurs Sociaux
1.18 ETP
- 1 Juriste
0.80 ETP

HSP
(10 places)
ASP
(25 suivis file active)
PJJ
(2 places)

- 2 Travailleurs Sociaux
2 ETP

Stages de Sensibilisation
(Selon orientations)

Mutualisation des personnels

PE : Placement à l'Extérieur – ACI : Activités Chantiers d'Insertion - CJ/SME : Contrôle Socio Judiciaire-Sursis Mise à l'Epreuve
RPM : Réparation Pénale Mineurs- HSP/ASP : Hébergement et Accompagnement des Sortant de Prison- PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

LE PÔLE SOCIO JUDICIAIRE

4 rue de Boston 38000 Grenoble



Anciennement situé au 70-72 cours de la Libération – 38100 Grenoble, le Pôle Socio-Judiciaire est situé depuis le 20 septembre 2021 au 4 rue de Boston à Grenoble, dans les anciens locaux du Service Initiative Emploi.

Il est composé de huit services qui s’inscrivent dans une démarche préventive de la récurrence de la délinquance et d’insertion sociale et professionnelle. Au sein de chaque service, un accompagnement socio-éducatif voire social global est réalisé auprès des personnes orientées.

LE CHRS DIFFUS HEBERGEMENT SORTANTS DE PRISON



Le CHRS accueille et accompagne exclusivement des personnes isolées de droit commun, hommes ou femmes rencontrant une ou plusieurs des difficultés suivantes : squat ; violences conjugales ; sortie de détention ; en errance... sorties d'incarcération depuis moins de 6 mois.

Le CHRS HSP a une capacité d'accueil de 10 places au sein de logements en diffus, de type studio ou T1, répartis sur l'agglomération grenobloise hors zone urbaine sensible.

Nos actions 2021

Places installées	10
Nombre de nuitées réalisables	3650
Nombre de nuitées réalisées	2771
Taux d'occupation	76%
Taux de vacance	24%

En 2021, nous avons assuré l'hébergement de 19 personnes soit une augmentation de 58% par rapport à l'année 2020 : 3 femmes (16%) et 16 hommes (84%) pour une moyenne d'âge de 37 ans.

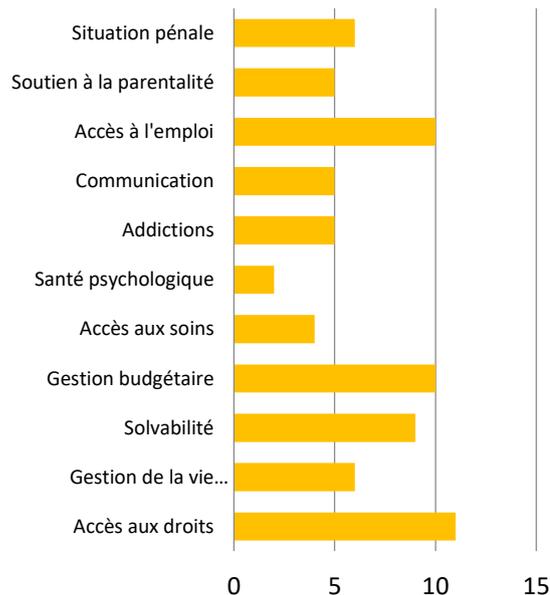
Les évènements marquants de 2021

Nous constatons une baisse de 61% de la durée de séjour par rapport à l'année 2020, s'expliquant par une rotation importante en 2021 et démontrant l'efficacité d'un accompagnement renforcé au quotidien qui permet encore de rester sous le seuil d'un an.

Nos projets 2022

- Le CHRS HSP a pour projet l'augmentation de 10 places supplémentaires dans le cadre de la trajectoire 2022-2024 en partenariat avec la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS).
- Faire vivre la parole des usagers et favoriser une meilleure organisation des conseils de vie sociale.

Besoins d'accompagnement



L'ACCOMPAGNEMENT DES SORTANTS DE MAISON D'ARRÊT (SMA)

Le service Accompagnement des Sortants de Maison d'Arrêt est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement social pour des personnes sans domicile fixe ou en situation d'hébergement précaire, sorties de détention depuis moins de 6 mois. Il a pour objectif la prévention de la récidive et de la délinquance.



Nos actions 2021

Places installées	25
Nombre de journées réalisables	6500
Nombre de journées réalisées	6766
Taux d'occupation	104%
Taux de vacance	0%

En 2021, malgré une baisse de 33% des orientations réalisées par le SPIP, 62 personnes ont bénéficié d'une prise en charge dont 47 nouvelles entrées. Les hommes isolés ayant diverses problématiques sociales représentent 94% de notre public. L'accès aux droits et la gestion budgétaire sont les thématiques d'accompagnement les plus demandées.

Les évènements marquants de 2021

A la différence de l'année 2020 où 61% des personnes disposaient de ressources financières, nous constatons l'inverse cette année. L'accès aux ressources financières constitue la demande principale des personnes accompagnées. Ce qui explique qu'avec plus de 76% des personnes ne disposant pas de ressources à l'entrée, nous passons à 5% à l'issue de l'accompagnement social mis en œuvre par le SMA.

Fin 2021, la prise en charge s'est terminée pour 37 personnes. 84% des personnes sorties du dispositif ont bénéficié d'une orientation vers du logement autonome/adapté ou de l'hébergement d'insertion. Ce qui représente une hausse de 23% par rapport à l'année 2020 (24 sorties vers du logement ou de l'hébergement).

Nos projets 2022

Réécriture du projet de service. L'objectif est de porter à la connaissance des autorités de tutelles, du SPIP et du SIAO, les objectifs que se donne le service. A savoir éviter les périodes de rupture entre la sortie de détention et la prise en charge par le service, optimiser ou prioriser les orientations du public sortant de détention et/ou sous-main de justice (public prioritaire) vers l'hébergement d'insertion de droit commun, et les actions de prévention de la récidive.

LA PERMANENCE D'ACCES AUX DROITS (PAD)



Depuis le mois de septembre 2020, les permanences d'accès aux droits sont réalisées par les deux travailleurs sociaux des services Sortants de Maison d'Arrêt (SMA) et Hébergement Sortants de Prison (HSP).

L'intervention en binôme permet de répondre à un plus grand nombre d'orientations puisque chaque travailleur social peut recevoir un maximum de 4 personnes par permanence. Ainsi, deux mercredis par mois, les deux travailleurs sociaux se rendent au centre pénitentiaire de Grenoble-Varces afin de tenir une permanence à l'attention des personnes incarcérées.

Ces permanences ont pour objectif d'éviter les sorties sèches de détention en permettant à la personne d'accéder aux dispositifs de droit commun, de favoriser l'insertion sociale professionnelle, le recouvrement des droits sociaux et de permettre de disposer d'un hébergement transitoire.

De par ces missions, l'objectif sous-jacent est la prévention de la récidive.

Nos actions 2021

En 2021 au regard des suites de la crise sanitaire, seules 17 permanences sur les 24 ont été effectuées.

139 convocations ont été envoyées, 78 détenus ont été reçus pour 95 entretiens réalisés. On constate une augmentation conséquente de l'activité.

Année	2019	2020	2021
Nombre de personnes	35	34	78

Les évènements marquants de 2021

Cette année encore la crise sanitaire a entraîné la suspension de plusieurs permanences de la PAD.

Comme l'année précédente, il est à déplorer des conditions d'accueil et de matériels au sein du CP de Varces ne permettant pas de réaliser des entretiens dans de bonnes conditions.

Nos projets 2022

En collaboration avec la direction du SPIP milieu fermé, un nouveau support de liaison est en cours d'élaboration afin de simplifier la communication entre les services et de permettre un suivi des personnes rencontrées sur l'année.

Maintien du partenariat avec le CPIP afin d'une part d'améliorer les conditions de travail de l'équipe dans le centre pénitentiaire et d'autre part que le nombre de détenus vus à la fin d'année soit conforme aux objectifs.

LA REPARATION PENALE MINEURS

La mesure de Réparation Pénale Mineurs est une réponse de la justice à la délinquance des mineurs. Elle est avant tout une sanction éducative prononcée à l'égard du mineur, auteur d'une infraction pénale, auquel il est proposé de réaliser une activité d'aide ou de réparation au bénéfice de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité. De ces réparations peut naître parfois de belles histoires comme celle de ce vélo qui pensait n'être rien...jusqu'au jour où...



Pour connaître mon parcours, rendez-vous à la page 44



On disait de moi que je n'étais plus bon à rien, mais j'ai eu la chance de croiser la route de chouettes personnes qui ont cru en moi...



J'avais espéré un brushing au fer à friser, finalement j'ai eu droit au fer à souder !



Mon esthéticien personnel prépare mon soin du jour

Nos actions 2021

178 mesures réalisées en 2021 dont 46 mesures restantes de 2020 et 132 nouvelles.

Le nombre de mesures attribuées au service de Réparation Pénale des Mineurs a connu une forte augmentation de

l'ordre de 23% par rapport à l'année 2020. Cela résulte d'une demande de la DirPJJ qui nous a habilité pour 38 mesures supplémentaires au titre de la justice de proximité pour 2021.

L'objectif conventionné avec la PJJ a été atteint. 87% de garçons pour 13 % de filles dont la moyenne d'âge se situe entre 15 et 17 ans. Le type d'infraction le plus présent étant les violences pour près de 30%, suivi de la catégorie escroquerie/vol/tentative de vol ou recel.

Les évènements marquants de 2021

L'exercice 2021 a été marqué par l'entrée en vigueur du nouveau Code de Justice Pénale des Mineurs (CJPM) le 1^{er} octobre 2021. Ce code vient remplacer l'ordonnance du 02 février 1945, texte fondateur de la justice des mineurs en France.

Contrairement à 2020, nous constatons un nombre plus important de saisines du Parquet que du Tribunal pour enfants. La raison en est que suite à l'entrée en vigueur du CPJM le 01 Octobre 2021, l'association n'a plus reçu de mesures émanant du juge pour enfants. Elles ont été confiées désormais, dans le cadre de la mesure éducative judiciaire, exclusivement à la PJJ.

Nos projets 2022

L'exercice 2022 sera l'occasion de vérifier nos craintes concernant l'impact de l'entrée en vigueur du CJPM sur notre volume d'activité. Au 31 décembre 2021, le service Réparation Pénale d'AJHIRALP n'a été saisi d'aucune mesure dans le cadre de la nouvelle procédure instituée par le CJPM et opérationnelle depuis Octobre 2021...

LE CONTROLE SOCIO-JUDICIAIRE

Le service est missionné pour contribuer à l'application de deux types de mesures : le contrôle judiciaire socio-éducatif (CJSE) et le sursis avec mise à l'épreuve (SME).

Nos actions 2021

La mesure de contrôle judiciaire ne concerne que les personnes isolées.

Sur les 50 nouvelles mesures reçues en 2021, seulement 5 concernaient des femmes. Bien que les magistrats réaffirment leur confiance et malgré la qualité du travail des professionnels du service CJSE, le volume des saisines annuel n'atteint pas les 120 mesures conventionnées.

Le nombre de mesures de sursis probatoire a augmenté au cours de l'année 2021. Alors que notre association n'avait été mandatée que pour une seule mesure de sursis probatoire en 2020, sept nouvelles mesures nous ont été confiées en 2021.

Les évènements marquants de 2021

Le Pôle socio-judiciaire et plus spécifiquement le service de contrôle judiciaire participe depuis novembre 2021 au Comité de pilotage "violences intrafamiliales" du Tribunal Judiciaire de Grenoble afin d'améliorer les échanges d'informations entre partenaires sur cette problématique.

La question de la prise en charge d'un hébergement pour les personnes sans domicile ou les auteurs de violences conjugales faisant l'objet d'un contrôle judiciaire est l'une des préoccupations des magistrats.

Cependant, nous constatons que sur les 3 places mises à disposition nous n'atteignons qu'un taux d'occupation de 64%. Seules 9 personnes ont été orientées en 2021 par les magistrats et aucune situation ne nous a été proposée durant 4 mois consécutifs, pourtant au regard des infractions 85% des saisines concernent une procédure correctionnelle, dont la majorité pour des délits liés à des violences volontaires ou intrafamiliales (49%).

L'association maintiendra toutefois pour l'année 2022, les 3 places d'hébergement.

Nos projets 2022

Dans le cadre du Comité de pilotage « violences familiales », le Tribunal Judiciaire de Grenoble a pour projet d'ouvrir une permanence associative au sein des locaux de la juridiction afin de permettre aux professionnels d'exercer leurs activités au plus proche des justiciables. L'ouverture d'une permanence permettrait au pôle socio-judiciaire d'espérer une évolution positive du nombre de mesures socio-judiciaires attribuées à notre association mais également de renforcer le partenariat entre la juridiction et les autres partenaires associatifs.



LES STAGES DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DE L'USAGE DES PRODUITS STUPEFIANTS

Ce service permet l'animation de 10 à 12 sessions par an de stages de sensibilisation aux dangers liés à la consommation de produits stupéfiants.

Objectifs principaux : implication et responsabilisation, prise de conscience des dommages sanitaires, instauration d'une réflexion sur les incidences sociales.

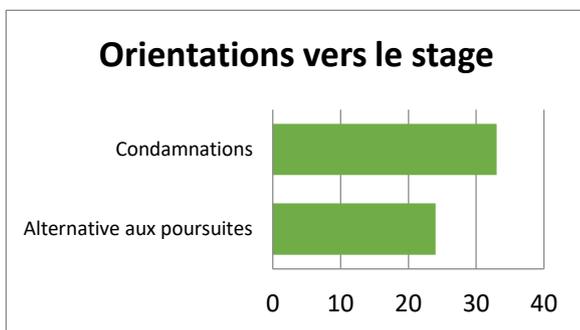
Les stages sont animés par l'équipe de professionnels du Pôle Socio-Judiciaire qui a bénéficié en 2020 d'une formation aux techniques d'animation de stages.

Le public accueilli est constitué de stagiaires hommes ou femmes, majeurs ou mineurs, faisant l'objet d'une obligation judiciaire d'assister aux stages de sensibilisation. Le stage est une mesure pénale, au titre de l'alternative aux poursuites ou à titre de peine.



Nos actions 2021

Nombre de stages effectués en 2021 :	9
- Majeurs	6
- Mineurs	3



9 stages effectués en 2021 (6 majeurs-3 mineurs) Sur les 71 personnes faisant l'objet d'une obligation de stage, 57 personnes ont réglé les frais de stages. Sur ces 57 personnes, 56 se sont présentées le jour du stage (1 seule personne n'a pu se rendre au stage car elle était incarcérée). La moyenne d'âge la plus élevée représente les 18/25 ans pour 44%.

Les évènements marquants de 2021

La tenue des stages le samedi en journée a pour avantage de permettre aux personnes de pouvoir s'y rendre sans être empêchées dans leurs obligations professionnelles ou scolaires.

Sur 10 stagiaires convoqués, nous constatons un taux d'absentéisme par stage de l'ordre de 10%.

Nos projets 2022

- Nous avons été sollicités par le tribunal judiciaire de Vienne pour l'organisation de stages de sensibilisation auprès du public majeur sur le ressort territorial du tribunal.
- L'association a répondu à l'appel à projet financé sur Fonds de concours MILDECA 2022.

LE PLACEMENT A L'EXTERIEUR

La mesure de Placement Extérieur est l'une des alternatives à l'incarcération. L'aménagement de peine en Placement extérieur est généralement proposé prioritairement aux personnes placées sous-main de justice les plus fragiles.

L'accompagnement socio-éducatif est par nature renforcé et exercé au quotidien avec la personne.

Nombre de places habilitées : 30 27 en diffus et 3 en semi collectif
Nombre de personnes accompagnées : 62
Nombre de mesures orientées dans l'année : 104
Nombre de mesures éligibles prises en charge : 39



Nos actions 2021

Le placement Extérieur a accueilli et accompagné 62 personnes durant l'année 2021 (59 hommes et 3 femmes). 79% des personnes accueillies étaient en détention au moment de la demande d'aménagement de la peine. Durant l'année 2021 : 15% des incidents ont donné lieu à une réincarcération soient 6 personnes.

Les évènements marquants de 2021

Le taux d'occupation est une nouvelle fois en baisse de 6% par rapport à l'année précédente. La période de crise sanitaire, le faible nombre de prescriptions des CPIP et la non tenue de permanence de présentation du placement extérieur durant l'année 2021, au centre pénitentiaire de Saint QUENTIN FALLAVIER (en raison de la non transmission de demandes par les CPIP) n'ont pas permis de rencontrer suffisamment de détenus pour les placer sur notre liste d'attente.

Il a été effectué, en partenariat avec l'URIOPSS, une mise à jour des outils de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale : le règlement de fonctionnement, la charte des droits et des libertés, le livret d'accueil et le document individuel de prise en charge.

Nos projets 2022

- Renouvellement de notre habilitation justice. Mise à jour du projet de service pour les 5 prochaines années
- Maintien de nos alertes auprès des partenaires concernant les fins de prise en charge et les non-solutions d'hébergement à la sortie du placement.

L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION-LES CHANTIERS DU DRAC

L'ACI « Les Chantiers du Drac », permet aux personnes d'exercer une activité professionnelle, de suivre un enseignement, une formation professionnelle, de rechercher un emploi, de participer de manière essentielle à sa vie de famille, d'entreprendre un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive.

Situé dans l'agglomération grenobloise, ce service Chantier d'Insertion s'adresse à deux types de population :

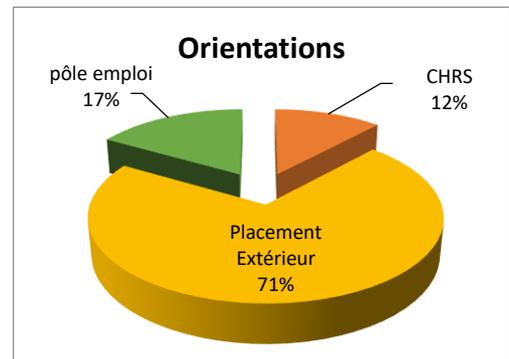
- Aux détenus pour lesquels un projet d'insertion sociale et professionnelle trouve sa cohérence dans l'existence de liens sociaux et/ou affectifs locaux, quels que soient le lieu de détention et la durée de la peine.
- Aux personnes en demandent d'emploi de plus de 12 mois.

Nos actions 2021

En 2021, **42** personnes ont pu bénéficier d'un contrat d'une durée moyenne de 5.76 mois sur le Chantier du Drac, **et 15** d'entre elles ont eu une sortie dynamique (CDI / CDD / intérim / contrats aidés / formations).

Sur les 42 salariés en insertion :

- 30 ont été orientés par le Placement extérieur (71%)
- 7 ont été orientés par un conseiller Pôle Emploi (17%)
- 5 ont été orientés par un référent social en CHRS (12%)



Les évènements marquants de 2021

- Une timide reprise économique à la fin de l'été et une dynamique d'emploi plus caractérisée dès l'automne avec un fort recrutement via l'intérim.
- Réponses à 3 appels à projets. 1 appel à projet obtenu concernant l'entretien en espaces verts des déchetteries de Grenoble Alpes Métropole et deux non retenus.
- Mixité entre une population pénale et des demandeurs d'emploi.
- Un niveau de qualification et de compétences professionnelles très faible des salariés en insertion et un taux d'absentéisme important.

Nos projets 2022

- Favoriser une spécificité justice pour le Chantier d'Insertion (PE / CJ / Sortants de prison / Semi-liberté),
- Entreprendre la réécriture du projet de service,
- Agencement de nouveaux locaux pour l'ACI au Cotentin jouxtant les Ateliers AVA permettant ainsi de réunir au même endroit, le pôle travail d'insertion de l'association,
- Etude en cours concernant l'Agrément.

NAISSANCE DU SERVICE MAINTENANCE ET LOGISTIQUE

En janvier 2021, sous l'impulsion de la direction générale, un service de maintenance et de logistique a été créé. Service transversal, intervenant sur l'ensemble du parc locatif de l'association et sur tous les dispositifs temporaires, il a pour mission la mise à disposition de logements en vue de l'hébergement des personnes accueillies par AJHIRALP et a également en charge les prestations techniques, la gestion des achats, le stockage et la livraison des produits et des équipements. Ce service est composé : d'un chef de service technique, d'un référent hébergement, de deux agents techniques de maintenance et d'un chauffeur livreur.

Nos actions 2021

- Captation de nouveaux logements (5) et Résiliation de contrats de bail (5)
- Etablissement des états des lieux d'entrées et de sorties : 10
- Gestion des sinistres et communication avec le propriétaire : 10 dossiers d'assurances ont été pris en charge par le service.

En 2021, ce sont **427 fiches d'interventions** qui ont été traitées et des prestations techniques ont été réalisées par nos agents.

75% des interventions sont à destination du Pôle Hébergement d'urgence qui regroupe le plus grand nombre de logements.

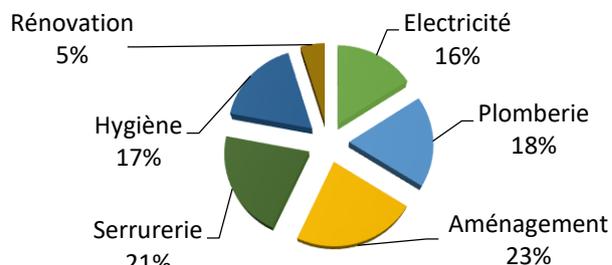
Les évènements marquants de 2021

- La capacité du SML à répondre à des sollicitations relevant de divers domaines de compétences (techniques, logistiques, immobiliers...),
- La compétence technique des agents permettant la réalisation de chantier de grandes ampleurs,
- Des situations conflictuelles entre le SML et les structures d'hébergement démontrant une approche contradictoire de la problématique technique rencontrée.

Nos projets 2022

Après 12 mois de fonctionnement du SML et suite aux remontées d'informations des directeurs de Pôles, il convient de procéder à des ajustements avec les équipes éducatives et d'affiner nos interventions afin d'être en mesure de répondre à la bonne exécution des missions premières de l'association : l'hébergement de personnes en situation de précarité et de vulnérabilité.

Prestations techniques



Conclusion

Une année 2021 difficile tant pour nos usagers que nos personnels que pour notre institution.

Sans cesse se renouveler, s'adapter, faire face mais maintenir le cap au travers des tempêtes successives qu'a laissée la pandémie COVID.

Malgré le fort ralentissement des activités socioéconomiques, artistiques, culturelles vécues à l'échelle nationale, nous avons maintenu notre volonté d'être présents pour de nouveaux projets, de nouvelles idées, de nouveaux défis.

Nous avons ensemble su faire face dans un contexte qui s'est progressivement tendu et complexifié.

Au regard des valeurs qu'elle défend, notre institution est restée présente sur le terrain et ce afin d'être aux côtés des plus exclus pour apporter réponse à leurs besoins.

En 2022, il nous appartiendra de faire face aux bouleversements qu'engendrera le « quoi qu'il en coûte », aux mutations sociales et sociétales qu'a générée la crise sanitaire, aux choix de vie que nos concitoyens vont souhaiter privilégier, à un secteur de l'exclusion toujours aussi mal reconnu et valorisé.

Une nouvelle trajectoire pour nos dispositifs d'hébergements, une pénurie de main d'œuvre inégalée dans notre secteur, des choix de vie et des modalités de travail pour nos salariés...Voilà ce à quoi nous allons être confrontés.

Face à ces défis auxquels nous n'échapperons pas, il nous faudra alors retrouver sens.

Nathalie VANDERMERSCH,
Directrice Générale

« Notre problème n'est pas de trouver de meilleures valeurs, mais d'être fidèles à celles que nous professons. » Inspiré de John W. Gardner

NOS PARTENAIRES PRINCIPAUX



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités de l'Isère



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



pôle **emploi**



DONS DE NOS PARTENAIRES

Durant l'année 2021, nos résidents ont pu bénéficier des dons offerts par nos partenaires et nous les remercions.
En voici quelques exemples :

LE SAMU SOCIAL 38 :

✚ Dons de produits d'hygiène récoltés auprès des particuliers par la Poste Groupe



LES DISPOSITIFS HIVERNAUX (Hôtel de Voreppe, Hôtel de Moirans, Pont de Claix...) :



✚ **La Remise** : Dons de couvertures surtout en période hivernale

✚ **EMMAÛS** : Dons de vêtements, couvertures, produits d'hygiène...



LA REMISE
Prêt-à-Porter & Articles
de seconde main

L'HEBERGEMENT URGENCE LE SAINT HUBERT :



✚ Participation de la Mairie et du CCAS de l'Isle d'Abeau (fêtes de fin d'année et distribution des cadeaux aux enfants...) ...



LES CHRIS LA HALTE ET LE COTENTIN :

✚ Fondation de France : financement du repas de fin d'année ...

✚ Arche de Chantal : Distribution de cadeaux aux enfants, animations...





Il était une fois le Vélo qui...



Ajhiralp vous raconte l'histoire de ce vélo passé dans les mains de jeunes reçus et accompagnés dans le cadre de la Réparation Pénale Mineurs ...

« Le vélo qui pensait n'être rien...

On disait de moi que je n'étais plus bon à rien, mais j'ai eu la chance de croiser la route de chouettes personnes qui ont cru en moi....



Et me voilà parti pour un petit séjour de remise en forme à La Mure !



Mon bungalow, mis à disposition par Emmaüs



Une large gamme de produits de beauté adaptés à chaque partie de ma carcasse



Mon esthéticien personnel prépare mon soin du jour

Euh... bizarre cette douche hydro-massante !



...mais qui avec beaucoup de soin et d'amour...



**Séance
d'aérogom-
mage :
ouille, ça
gratouille !**

**Je commence à
reprendre des couleurs**



**Aïe !
Voilà qu'on
me
découpe en
morceaux,
non mais
c'est quoi
ce centre
de
thalasso ?!**



**J'avais espéré un brushing au
fer à friser, finalement j'ai eu
droit au fer à souder !**

**J'en profite pour me faire
percer les oreilles**



**Masque antirouille, le pinceau ça
chatouille !**



...a retrouvé une deuxième jeunesse et un changement de vie radicale. Comme qui dirait, la roue tourne »

**Les gens qui se succèdent à mon chevet
trouvent que j'ai déjà meilleure mine qu'au début....**



**A vrai
dire, moi je
me sens un
peu sens
dessus-
dessous ,
comme si on
m'avait fait la
tête au carré !**



**Un grand jour pour moi !
Mon arrivée dans mon nouveau
foyer, la Communauté Emmaüs du
Versoud, où je suis attendu avec
impatience.**

**Moi je n'étais rien
et voilà
qu'aujourd'hui....
je suis un portillon
né d'un vélo
décrépi !**



WWW.AJHIRALP.ORG

Nous contacter

04 76 23 90 64

direction@ajhiralp.org